

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DOLOMIEU**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin à vingt heures quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Dolomieu s'est réuni, salle du Conseil municipal à la Mairie, sous la présidence de son Maire en exercice Madame Delphine HARTMANN.

Date de convocation : Mercredi 5 juin 2024

Etaient présents : Chrystelle SAUBIN, Luc BLANCHET, Aurélie CHARREL (Adjoints), Séverine AMANN, Angélique VIDEAU, (conseillers municipaux délégués), Jean-Michel ALLAGNAT, Rémi CHAVANON, Joseph SINEYEN, Noémie FRANCHELLIN, Jean-Claude LABROSSE, Jean-Paul BONNETAIN, Monique MARIE, Sylvie COSTA, Claude CHARVET, Nathalie ALBERT, Lucette BEJUIT.

Etaient excusés ayant donné pouvoir : Catherine PORLAN à Delphine HARTMANN, Claude MOUNIER à Séverine AMANN, Thierry LACROIX à Jean-Claude LABROSSE

Etaient excusés : Jérôme SPRIET, Brigitte VILLEREZ

Secrétaire de séance : Noémie FRANCHELLIN

Les membres présents étant au nombre de 17 à l'ouverture de la séance sur un nombre de 22 Conseillers en exercice, le quorum est atteint.

N°20240611-28 Adoption de cautions pour la réservation de salles communales

Madame l'Adjointe aux Finances rappelle que le Conseil municipal a actualisé les tarifs de location des salles municipales par délibération en date du 9 avril 2024. Elle propose à l'assemblée à titre complémentaire d'instaurer une caution pour la réservation des salles suivantes :

- 200 euros pour la salle Déodat,
- 100 euros pour la salle Agordo.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer une caution de 200 euros pour la location de la salle Déodat, et une caution de 100 euros pour la salle Agordo ;
- **AUTORISE** le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'application de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire par transmission en sous-préfecture le 18/06/2024
et publication le 13/06/2024

Le Maire,
Delphine HARTMANN

Ainsi fait les jour, mois, an ci-dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Delphine HARTMANN